

La démarche symphonique de Max Jendly

Dès la naissance de leur art, aux dernières heures du 19^e siècle, les musiciens de jazz se sont démarqués des autres genres musicaux par leur pratique systématique de l'improvisation, une démarche qui procédait d'une quête de liberté d'expression, voire d'émancipation sociale pour beaucoup. Elle était aussi le moyen dont disposaient les interprètes pour affirmer leur propre identité musicale par rapport aux musiques concoctées par les compositeurs – une pratique déjà courante aux 17^e et 18^e siècles, petit à petit abandonnée par les musiciens classiques jusqu'aux dernières décennies du 20^e siècle.

Pour beaucoup (aujourd'hui encore), les musiciens de jazz s'appuient sur la structure harmonique de courtes compositions-prétextes dont ils vont spontanément créer des variations (comme le faisaient déjà Franz Liszt, par exemple, dans ses «Variations sur le thème de Bach Pleurer, Gémir» et, plus tard, Sergueï Rachmaninov dans les «Variations sur un thème de Chopin».

On le voit, la composition ne constitue pas en soi le geste décisif de la création ; les musiciens de jazz tournent en fait autour de courts thèmes plus ou moins connus (et rassurants pour le public) pour assouvir leur soif de liberté dans l'improvisation. Ils ne s'embarrassent guère, en général, d'arrangements compliqués des thèmes sur lesquels ils improvisent; la simple structure harmonique (qu'on appelle la grille d'accords) de la composition leur suffit.

C'est aussi la raison pour laquelle, aux aurores du 20^e siècle, les orchestres des genres «dixieland» ou «Chicago», n'étaient que de petites formations de 4, 5 ou 6 musiciens. Mais, pourtant accoutumés à ces petits ensembles, les chefs d'orchestres de jazz ont très tôt franchi un premier pas dans leur espèce de «fantasme symphonique» en créant des big bands de 15 à 20 musiciens. Puis certains parmi les plus connus (Erroll Garner, Duke Ellington, Charlie Parker, Miles Davis) ont flirté avec le symphonique en ouvrant leurs sections instrumentales aux cordes, vents et percussions.

C'est dans cette dernière évolution orchestrale que s'inscrit la démarche de la «Suite symphonique Jazz No 2» et les quelques «standards» du jazz qui y sont intégrés. Fort de ses expériences avec, notamment, le Philharmonique de Prague et l'Orchestre symphonique de Radio Moscou, Max Jendly veut proposer à son public un condensé de jazz swing, bop, latin jazz et funk, s'inspirant de courtes compositions (les siennes et, en re-création, celles de quelques musiciens de jazz qui ont marqué sa carrière), des thèmes qui tiennent généralement en 2 phrases dont il fait des œuvres cohérentes, harmonieuses, dans toute la complexité d'une orchestration symphonique.